

Éditorial

Vélo-Cité a déposé fin 2010 sa contribution dans le cadre de la démarche Bordeaux Métropole 3.0. Cette démarche vise à « penser la ville que nous souhaitons pour demain, dresser une ambition partagée pour la métropole ». La CUB vient de charger une entreprise prestataire d'une « étude de définition qui permettra d'élaborer une politique vélo globale et cohérente avec des priorités, des objectifs et des moyens » (restitution pour la fin de cette année). Nous avons évidemment été longuement interrogés par le cabinet prestataire mandaté.

Ce dont on a besoin est connu ! En quelques mots : un réseau continu de voies cyclables agréables et sécurisées, une agglomération apaisée, des solutions de stationnement sécurisé, des aménagements permettant l'intermodalité. Pour passer à la réalisation pratique il faut une solide volonté politique au niveau de la CUB et des municipalités – car le tout automobile ne pourra y trouver



Sculpture de Jean-Louis Toutain

Samedi 14 mai

- **Atelier mécanique**
- **Stage de remise en selle**

Dimanche 29 mai

- **Fête du vélo**

Association Vélo-Cité

16 rue Ausone 33000 Bordeaux • 05 56 81 63 89

<http://velo-cite.org>

courriel : bordeaux@fubicy.org

Permanence au local

tous les jeudis de 17 h 30 à 19 heures

Bloc-notes

- **samedi 14 mai, 14 h**

Atelier mécanique Vélo-Cité (p. 2)

- **samedi 14 mai, 14 h**

Stage de remise en selle (p. 2)

- **dimanche 29 mai, 9 h 30**

Fête du vélo (p. 2)

son compte –, une planification ambitieuse et des moyens en conséquence.

Le congrès annuel de la FUB se tient du 15 au 17 avril à Clermont-Ferrand. Vélo-Cité y sera. Les thèmes de la journée d'étude sont l'intermodalité, le stationnement des vélos dans les espaces privés, le traitement des coupures urbaines, le rabattement sur les réseaux tram/train et l'évaluation de la cyclabilité d'un espace. On l'a écrit plus haut, ce dont on a besoin est connu !

■ **Jean-François Perrin**

Post-scriptum : le questionnaire d'enquête INSEE du recensement 2011 a oublié la bicyclette, et l'amalgame avec les deux-roues motorisés y est encore une fois notre lot. Carton rouge !

Bulletin Vélo-Cité Bordeaux

ISSN : 1954 - 9032

Mise en page du numéro 108

Mireille Bousquet-Mélou, Daniel Dandreaux

La fête du vélo au joli mois de mai



■ Adhérents, adhérentes ! La Balhag est de retour pour cette nouvelle édition de la Fête du vélo qui cette année, notez-le bien, se déroulera

le **dimanche 29 mai**. La Balhag, s'exclament les plus jeunes ? La Balhag, que j'avais dit, je vous parle d'un temps que les moins de vingt ans... heu, où en étais-je, la Balhag, c'est la balade des Hauts de Garonne, le grand succès de 2003 qui nous a fait découvrir ou redécouvrir les beautés insoupçonnées de la rive droite.

Venez nombreux ! Le rendez-vous est fixé à **9 h 30** à côté de la Maison éco-citoyenne, quai Richelieu. Nous partagerons un moment musical pour nous mettre en forme avant le départ de notre Balhag cru 2011. Et si vous découvrez dans quel parc la photo a été prise, vous connaîtrez le lieu de notre pique-nique !

Au programme de la maison **ÉCO-citoyenne**

- **Balade à pied ou à vélo, avec l'association Terre & Océan** (tous publics)

En alternance, une balade à pied ou à vélo à la découverte de Dame nature, pour apprendre à l'observer, à percevoir les variations saisonnières, ou deviner sous quels pavés coulent secrètement les rivières de Bordeaux ; lire l'histoire de la ville dans ses fontaines...

Durée : environ 1 h 15, départs à 14 h 30 et 16 h, les premiers dimanches du mois, d'avril à novembre, lors de la journée sans voiture à Bordeaux.

- **Les ateliers vélo, avec l'association Récup'R** (tous publics)

Changer une rustine, ou entretenir une chaîne de vélo... Un atelier pratique pour réparer soi-même son vélo. Outils et pièces détachées à disposition, agrémentés des bons conseils des spécialistes.

Durée : 2 h, les troisièmes et quatrièmes jeudis du mois, en alternance, de 18 h à 20 h.

Toutes les animations sont gratuites.

Informations et inscriptions pour les groupes au 05 64 57 65 20, ou par mail : maisoneco@mairie-bordeaux.fr

Les **AJ** et les **PAJ**

■ Vous vous souvenez ? Ce code secret, là, sur l'étiquette de votre bulletin : les lecteurs AJ sont ceux qui sont À Jour de leur cotisation 2011. Les autres, les PAJ, ne le sont pas... Alors, AJ ou PAJ ? Dans le second cas, vite, à votre chéquier, que notre trésorier ne s'arrache pas les cheveux ! Les montants des cotisations figurent en dernière... PAGE. Merci.

Prochain atelier de mécanique vélo

■ Les ateliers sont de retour depuis la mi-mars, grâce à Georges qui les anime (cf. page 4). Au menu, réglages, réparations et conseils divers pour bien entretenir votre monture. Le tout est destiné à nos adhérents.

Le prochain atelier aura lieu le **samedi 14 mai à partir de 14 h au local de Vélo-Cité**. L'inscription à la séance est obligatoire pour privilégier la constitution de petits groupes. Et vous verrez, votre monture, bien bichonnée, vous mènera loin ! Bien sûr, venez avec elle. À bientôt !

Pour le collègue qui...

■ Nous avons tous, vous avez tous un collègue, une amie, un parent qui fait du vélo, le dimanche, ou pendant les vacances, sur les pistes cyclables, mais n'ose pas se servir de cette merveilleuse machine au quotidien. Nos stages de remise en selle sont pour eux !

Pendant une demi-journée, bien encadrés par des moniteurs chevronnés, ils s'entraîneront, d'abord en site sécurisé puis sur un vrai parcours en ville, et recevront les quelques conseils qui suffisent à transformer un cycliste rasant timidement le trottoir en un usager confiant. Le stage est gratuit, mais l'adhésion à l'association requise pour des raisons d'assurance.

Alors pour que tous les jours soient dimanche, faites de la publicité pour ces stages autour de vous ! Le prochain aura lieu le **samedi 14 mai, de 14 h à 17 h**. Rendez-vous à la **maison éco-citoyenne**, sur les quais à Bordeaux, au bas du cours Alsace-Lorraine. Il est conseillé de s'inscrire à l'avance auprès de Vélo-Cité, pour que nous sachions combien de moniteurs mobiliser.

Des arceaux fauchés

Saga

■ Mercredi 23 mars, des ouvriers s'affairent autour des arceaux installés de longue date place de la Comédie. Dix arceaux toujours très occupés dans un secteur qui en manque cruellement. Quantité de vélos ne trouvent pour s'accrocher que descentes de gouttières ou poteaux de signalisation. Le jeudi 24 mars, plus de mystère : les arceaux ont disparu au profit d'une terrasse, celle de l'entreprise Fauchon.

Voilà qui nous a déçu. Nous avons immédiatement dégainé un communiqué de presse qui a évidemment eu beaucoup de succès, compte tenu du nom de l'enseigne (que les journalistes sont taquins...).

Vélo-Cité n'a rien contre les terrasses des bars et autres brasseries, tant que ce n'est pas au détriment des piétons et des cyclistes. Et pour qui

tient le vélo et les bistros dans son cœur, une procédure élégante était possible : contacter Vélo-Cité, communiquer (le cycliste qui s'est trouvé dépourvu de son point d'attache favori ce jour-là a dû être bien déconfit) et proposer de remplacer ces dix arceaux par une collection plus grande à proximité immédiate, dès le jour du démontage. Par presse interposée, nous avons appris que « tous les arceaux allaient être remplacés le plus rapidement possible... » (dixit Jean-Louis David, maire adjoint). Cette affaire laisse un petit goût amer et nous allons compter les jours. Ça veut dire quoi « le plus rapidement possible » en langage Jean-Louis David ? Peut-être faudra-t-il agir...

■ JFP



Avant... 10 arceaux très utilisés.
Après, voir page 8...

■ Voici le nouvel épisode du feuilleton du « tourne-à-droite vélo » au feu rouge. Vélo-Cité, qui n'a pas le nez dans le guidon, regarde au loin : nous avons découvert – la CUB ne le savait même pas ! – que 50 carrefours de Nantes étaient équipés, sous cache plastique, d'un panneau expérimental autorisant le « tourne-à-droite » des cyclistes. Nous avons même trouvé ce panneau sur la toile, nous n'osons publier son portrait tant il paraît encore expérimental et discret (un petit panneau triangulaire de type « danger » portant un vélo et une flèche).

Souhaitons que le jour de dévoilement soit très proche à Nantes, souhaitons que l'expérimentation soit très brève et souhaitons l'habilitation rapide au niveau national de cette signalétique. Nous savons que la CUB est dans les starting-blocks, qu'un budget est déjà prévu.

Pour terminer, voici un jeu et une question. Jeu sur internet : chercher une image du panneau sur la toile. Question de vocabulaire : panneau s'écrit avec deux « n » et panneau avec un seul. C'est parce qu'il est plus petit ?

■ Jean-François Perrin

Bêtisier

■ Nous avons déjà eu l'occasion de protester contre les panneaux enjoignant aux cyclistes de mettre pied à terre. Nous sommes aussi solidaires des piétons à qui l'on demande de changer de trottoir. Mais que faire quand ni les piétons, ni les cyclistes ayant mis pied à terre ne peuvent aller sur aucun des trottoirs ? Manifester au milieu de la route ?



La vélo-école refléurit avec le printemps



■ Quatre jeunes femmes décidées et courageuses sillonnent les rues de Bordeaux à la conquête de leur autonomie à vélo. Eh oui, les gilets jaunes de nos apprenties cyclistes sont de retour ! Après un bref passage sur le site protégé des quais – bref car les progrès y furent particulièrement rapides – nous filons vers des lieux plus difficiles et encombrés pour maîtriser la pratique et acquérir les bons réflexes à vélo. Toujours joyeuses et volontaires, nos quatre jonquilles printanières s'enhardissent, roulent par tous les temps et vivent parfois quelques émotions fortes. Bien encadrées par Shirley, Georges, Anne, Michel, Paul ou Laurent selon les jours, elles captent tous les conseils de nos moniteurs chevronnés. Un grand merci à eux, et longue pratique à elles ! Réjoignons-nous, la famille des cyclistes s'agrandit.

■ Catherine Joanlanne

Du balai à la pelle

■ Un grand merci aux cyclistes, assez nombreux, qui se sont déplacés à Mérignac pour protester contre le manque de nettoyage des voies cyclables. De magnifiques pancartes avaient été préparées par Catherine, et plusieurs cyclistes avaient équipé leur vélo de balayettes(*). Un jeune cycliste qui passait par là, séduit, a même rejoint notre cortège.

Les journalistes de *France Bleu Gironde*, *20 Minutes*, *Sud Ouest* ont relayé nos revendications. Qu'ils soient aussi remerciés pour leur soutien. Il ne reste plus qu'à espérer que cette action ne retombe pas en poussière...

(*) Rien à voir avec la voiture-balai !



à noter le feu posé illégalement sur la chaussée, au milieu de la piste cyclable.

Les ateliers de Georges



■ Samedi 14 h : Georges et ses élèves retroussent les manches, campent un vélo sur son piédestal et plongent le nez dans les rayons. C'est parti pour deux heures de mécanique détaillée. Pneus, freins : état et réglages. Rustine, colle : mode d'emploi. Selle, guidon : hauteur et inclinaison. Dérailleur et savants fonctionnements : là, certains décrochent ! Mais quelle fierté de ne plus se trouver démuné devant un cliquetis ou un pneu à plat... Le samedi 14 mai on remet ça, inscrivez-vous ! Selon la demande, on recommence le même programme ou on peaufine le précédent. Grand merci à toi, Georges.

Vélo-Cité chez EDF

■ Nous avons passé deux demi-journées chez EDF à Eysines et Cenon pour faire réfléchir les salariés sur la possibilité d'adopter le vélo comme moyen de transport entre domicile et travail. Mais les habitudes sont solidement ancrées et deux demi-journées ne suffisent pas à remettre en cause le réflexe « voiture ». Il faudrait plus de temps pour étudier avec les salariés les freins (...) qu'ils évoquent. Le vélo est seulement envisagé pour les balades de week-end, pour faire un peu de sport ou s'évader en famille. En revanche, le croirez-vous, nous avons vu chez nos électriciens un réel intérêt pour le VAE (vélo à assistance électrique, bien sûr !) qui évoque pour eux une moindre fatigue. Mais là, c'est le coût du véhicule qui constitue un frein... Ca coûte combien, déjà, une voiture ?

Halte aux voitures sur les bandes cyclables et les trottoirs !



■ Depuis des décennies nous combattons les véhicules garés en toute illégalité sur les aménagements cyclables et les trottoirs. Force est de constater que la situation ne change pas. Automobilistes indifférents, PV trop rares, nous en avons ras le bol.

Dans le cadre de la campagne nationale « Respectez les cyclistes », nous vous avons invités le lundi 14 mars à venir orner de faux PV les pare-brise des contrevenants. Au départ des allées de Tourny, nous avons tout de suite trouvé nos premiers « clients », garés en toute impunité sur la bande cyclable...

Ensuite, direction Fondaudège où, bizarrement, nous n'avons pas rencontré les habituels véhicules garés en double file sur la bande cyclable, feux de détresse allumés. Y'a des jours comme ça ! En revanche, les rues Paulin et Roger-Allo s'ornaient de leurs traditionnelles voitures ventouses. Nous y avons trouvé une bonne dizaine de véhicules garés nonchalamment à cheval sur le trottoir et la bande cyclable. Notre groupe d'une trentaine de cyclistes est alors entré en scène pour coller les PV et freiner à son tour le trafic en dépliant la banderole de la rengaine trop entendue « *J'en ai pour deux minutes* ».



Les cyclistes ne sont pas les seuls concernés par le stationnement abusif. En chemin, nous avons rencontré une maman avec poussette (double) et une personne âgée, qui n'avaient d'autre choix que de continuer sur la chaussée...

Les nombreux journalistes présents ont eu matière à constater nos difficultés quotidiennes. Espérons être entendus en haut lieu pour que les aménagements cyclables et trottoirs soient enfin « sanctuarisés ».

■ Vélo-Cité

Le PUMA s'exprime sur le Code de la rue

Le jeudi 24 mars, journée nationale de la courtoisie sur la route, le PUMA est sorti de son bois pour la première fois... pour participer à une conférence de presse sur le code de la rue, au sein du Club de la presse de Bordeaux.

Un PUMA dans la rue ?

Le PUMA, c'est le Pôle urbain des mobilités alternatives, basé 16 rue Ausone à Bordeaux. Il regroupe Vélo-Cité, Air Roller, Autocool, Millepattes, Droits du piéton et d'autres associations encore, qui interviennent au quotidien pour améliorer les pratiques et les aménagements, par des actions régulières sur le terrain, des expertises et des contacts avec les collectivités et la diffusion d'informations auprès du grand public. Le PUMA serait paraît-il unique (et exemplaire) en France.

Et le Code de la rue ?

C'est une démarche qui vise à rendre la ville plus agréable, plus sociable, plus courtoise, par des déplacements apaisés et moins dangereux. Il est né en 2006 de la concertation d'administrations (Direction de la sécurité et de la circulation routière, Centre d'études sur les réseaux, les transports et l'urbanisme) et d'associations comme Rue de l'avenir, la Fubicy, les Droits du Piéton... Plusieurs mesures, insuffisamment connues, ont déjà fait l'objet de décrets ; par exemple le principe de prudence du plus fort à l'égard du plus vulnérable, la priorité du piéton dans les zones de rencontre, la généralisation du double sens cyclable dans les zones 30, et plus récemment les possibilités de tourne-à-droite cycliste aux feux, ainsi que la priorité du piéton qui manifeste l'intention de traverser.

Pourquoi une conférence de presse ?

D'abord pour mieux faire connaître le code de la rue, et ensuite parce que nous attendons encore beaucoup de progrès, parmi lesquels une définition officielle du trottoir (sic !) dans le Code de la route, le passage de « gênant » à « dangereux »

pour un stationnement sur le trottoir ou à proximité d'un carrefour, une réflexion sur la place du roller... et bien sûr sur le stationnement, qui demeure une question particulièrement difficile à régler.

Au cours de cette conférence de presse, Vélo-Cité a valorisé le vélo comme mode de transport urbain efficace, économique, écologique et convivial – et bon pour la santé. L'usage de la bicyclette est complémentaire de celui des transports en communs et de la marche. Les associations de handicapés ont quant à elles signalé que la courtoisie n'est pas encore une valeur des mieux partagées...

Les autres associations du PUMA se sont exprimées de manière solidaire et consensuelle en regard du Code de la rue.

Ce 24 mars, le PUMA est donc apparu comme un atout pour les déplacements doux et la multimodalité, éléments essentiels du Code de la rue. La presse locale l'a bien compris et a répondu présente à l'appel du PUMA. Les retours-presse ont été nombreux : TV7, Bordeaux7, France Bleu Gironde, Radio Gold FM, le magazine en ligne AQUI et Sud Ouest s'en sont fait l'écho, ou le feront prochainement. Des représentants des services techniques et des élus de Bordeaux et de la CUB étaient aussi présents.

Encore un pas qui marque la fin de l'ère du « tout-auto » !



■ Marie Nancy-Lasserre

Remise en selle



Le samedi après-midi, le Grand Parc est un lieu un peu désert, mais nous étions quatre à attendre nos candidats pour leur donner confiance à vélo en ville. Le parcours était prêt, les plots de slalom posés, les bons conseils en tête, le soleil présent, et nous attendions 14 heures en scrutant l'horizon, Anne ma sœur Anne ne vois-tu rien venir ? Mais si, j'en vois deux qui arrivent. Deux jeunes, l'une avec un vélo loué le matin même à la Maison du vélo, l'autre avec un VCub emprunté en face du point de rendez-vous. Ils n'avaient pas touché un vélo depuis un an, mais arrivaient tout confiants et sereins pour cette aventure.

Vous imaginez bien qu'ils ont été chouchoutés, quatre encadrants pour deux candidats ! Pour commencer, quelques tours et détours autour des arbres d'un parc tranquille pour se remettre en jambes et tester leurs réactions. Puis nous sommes « sortis » en ville. Ils se sont super bien débrouillés, serrant peut-être parfois un peu fort leur guidon dans la circulation automobile, mais toujours volontaires et souriants. Nous avons fait une petite pause goûter au Jardin public avant de repartir au milieu des flâneurs des quais et du cours de l'Intendance. Ils ont tenu le choc et promis de reprendre leur vélo en ville à petite dose régulière.

■ Catherine Joanlanne

Le vélo donne des ailes : Vélo-Cité en visite à Thalès

C'est seulement après avoir décliné nos identités (sécurité oblige) que nous sommes admis dans l'enceinte de l'entreprise Thalès. Le « M. Sécurité » de la place (actif vélocipède, comme nous l'apprendrons plus tard) nous conduit dans la salle de réunion où nous allons accueillir les salariés de l'entreprise. Max Clogenson, administrateur de Vélo-Cité et organisateur de notre venue à Thalès, fait les présentations. Puis, un tour de table permet à chacun d'évoquer ses raisons de faire (ou pas) du vélo. On découvre que nous avons affaire à

un bel éventail de participants, chacun avec ses singularités et son approche, variable selon son mode de vie et surtout, la distance domicile-travail. Il y a ceux qui vivent loin mais qui font le pari de l'intermodalité, ceux qui viennent à vélo par tous les temps, ceux qui ne viennent qu'à partir du printemps, ceux qui en rêvent mais n'osent pas...

Cette multiplicité de points de vue a permis d'aborder divers thèmes tels que la « culture vélo », l'équipement, la sécurité, l'environnement et le développement des déplacements à vélo dans

cette zone industrielle située aux confins de la CUB. Nous avons prolongé nos entretiens au cours d'un repas-traiteur très apprécié. Pendant le repas, nous avons projeté un diaporama (le support de l'ancien diplômé du cycliste citoyen), commenté par Muriel, qui a fourni l'occasion de nouveaux échanges.

Merci à tous pour ce moment partagé.

■ Patrick Roulleau et Muriel Sola

Journée développement durable au centre Cap Léo de Mérignac



■ Accueillis chaleureusement, comme d'habitude, dans les nouveaux locaux du centre d'animation Cap Léo, nous avons participé à une réflexion à plusieurs intervenants sur la mise en œuvre d'un possible développement durable. Entourés de stands variés qui proposaient des échanges de plantes à cultiver sans pesticides, faisaient la promotion du lombricompost pour le potager, de jeux de société sur le thème de

l'environnement, des transports en commun, du cheminement scolaire à 1000 pattes ou d'autres gestes pour la planète, nous avons fait partager notre plaisir du vélo au quotidien. Un public peu nombreux, mais très intéressé et actif, nous rendu visite.

■ Catherine Joanlanne

La bourse aux vélos de printemps

■ Notre 15^e édition de la bourse aux vélos s'est déroulée dans la bonne humeur, avec l'aide de chacun. Laissons la parole à Georges, mécano chevronné : « 8 h 45 ce dimanche matin, les bénévoles de Vélo-Cité ont déjà commencé à poser les barrières quand j'arrive avec ma boîte à outils sur les quais où, pour la première fois, la bourse aux vélos prend ses quartiers. Sacha arrive également, fidèle compagnon de ces dimanches ; nous allons avoir tout de suite du travail pour vérifier les vélos que nous apportent les premiers clients. Passées les hésitations des premières années, nos documents sont bien au point et dressent la liste des différents points à contrôler : voile de roue, jeu du pédalier, vitesses, état des pneus, état général, etc... Nous devons être vigilants et ne proposer aux acheteurs qu'un vélo, d'occasion certes, mais avec lequel ils pourront bien rouler. Nous sommes aussi fréquemment sollicités après l'acquisition, pour parfaire un gonflage, régler une selle, voire estimer un engin hors d'âge ! Mais quel plaisir quand nous voyons le sourire de la dame

que nous venons de dépanner. » Oui, quel plaisir d'œuvrer ensemble et de voir nos visiteurs satisfaits ! Un merci tout particulier à Robert et à Sylvie, et un grand merci à la vingtaine de bénévoles qui se sont relayés de 8 h à 18 h 30 pour la réussite de cette journée. Au final, 79 vélos ont été vendus !

■ Georges et Catherine



Aménagements

Bordeaux centre

■ La rue Saint-Sernin est enfin ouverte au double-sens cyclable depuis le cours d'Albret jusqu'à la rue Judaïque. Les cyclistes pourront même bientôt rejoindre la place Gambetta par la rue G.-Bonnac, apaisée, en double-sens cyclable.

Saluons cette réalisation, mais signalons que l'accès au double-sens cyclable n'est pas évident pour qui n'est ni un habitué du quartier, ni doté d'une mentalité d'explorateur. Le cycliste qui souhaite remonter la rue Saint-Sernin en arrivant par le cours d'Albret ne doit pas pédaler nez au vent jusqu'à l'entrée de la rue Nancel-Pénard, car l'accès à la rue Saint-Sernin n'est pas possible depuis là (s'arrêter pour utiliser le passage piéton est assez dangereux compte-tenu de la configuration du couloir de bus et du trottoir). Le cycliste doit préparer un tourne-à-gauche au niveau du carrefour cours d'Albret / rue Claude-Bonnier pour rejoindre la piste au niveau du trottoir le long de l'horrible parking devant le magnifique musée des Beaux-Arts. C'est ce petit bout de piste qui le mènera rue Saint-Sernin.

Nous avons demandé que ce bout de piste soit

mieux signalé, à l'aide de pictogrammes. Il a le mérite d'exister et on s'habitue vite à l'itinéraire. Mais le cycliste rencontrera forcément beaucoup d'amis piétons sur cette longueur de béton, car on ne leur a pas laissé beaucoup de place et la piste est bien attirante. On a mangé de l'espace piéton pour les vélos, mais le parking automobile, rassurez-vous, n'a rien perdu. La rue de l'Abbé-de-l'Épée prolonge la rue Saint-Sernin au delà de la rue Judaïque. À son extrémité, à gauche, on trouve la place de Lerne fraîchement rénovée, qui abrite le marché du même nom. Cette place est désormais une zone de rencontre. Les panneaux sont en place. La différence chaussée / trottoir n'est marquée que par une bordure de 2 cm et un changement dans le pavage, mais dans une teinte identique (c'est un des principes des zones de rencontre que de ne pas beaucoup différencier la chaussée du trottoir). Cette zone de rencontre ne demanderait qu'à grandir un peu sur les rues Goya, Bongrand, Lacroix et Fourcand.

■ Jean-François Perrin

Mais que fait le CA ?

Mars

- 1 Conseil d'administration
- 5 Participation au comité directeur de la FUBicy
- 7 Réunion à la mairie de quartier Nansouty-St Michel ; présentation des subventions FIL (fonds d'intervention local) destinées à soutenir les associations du quartier
- 9 Rencontre avec Laurence Dessertine, adjointe au Maire de Bordeaux (quartier Bordeaux-Centre), pour obtention d'une aide FIL
- 9 Manifestation pour le nettoyage des pistes à Mérignac
- 14 Manifestation « Respectez les cyclistes » à Bordeaux contre le stationnement sur les voies cyclables
- 17 Stand chez EDF à Eysines
- 19 Stand et débat au centre d'animation Cap Léo à Mérignac, lors de la journée du développement durable
- 22 Stand chez EDF à Cenon
- 22 Rencontre avec Domofrance sur le stationnement vélo résidentiel (projet d'écoquartier à Bègles)
- 24 Rencontre avec le cabinet EREA chargé d'une étude sur le vélo pour la CUB
- 24 Conférence de presse du PUMA
- 25 Visite à la gare St-Jean et étude des problèmes rencontrés par cyclistes (escaliers, stationnement)
- 26 Remise en selle au Grand Parc
- 29 Rencontre avec des étudiants de Limoges à propos de la pratique du vélo

Avril

- 3 Bourse aux vélos de printemps
- 5 Conseil d'administration
- 8 Réunion à l'ADEME pour la présentation des comptes « Vélo-Cité à 30 ans »
- 8 Intervention sur le vélo auprès des écoliers de Mérignac
- 9 Stage de remise en selle à la Fontaine d'Ar-lac à Mérignac

À Mérignac, la **volonté** est là, mais ça ne suffit pas

■ Mérignac fait beaucoup dans le domaine de l'urbanisme, et a mis en place récemment de nombreux aménagements. L'entretien des voies cyclables est régulier et nos demandes sont bien prises en compte. De nouvelles pistes cyclables sont maintenant opérationnelles autour du collège des Eyquems, sur Beaudésert et l'avenue des Marronniers.

Mais il y a des détails qui nous ne nous satisfont pas.

D'abord, le nouveau rond-point au carrefour de l'avenue des Eyquems et de l'avenue de Belfort/Bon-Air ne ralentit pas les voitures et compromet la sécurité des cyclistes. De nombreuses plaintes sur ce point parviennent à nos ordinateurs. La bande circulaire pavée censée freiner les automobilistes est lisse, c'est un avantage pour les bus et les voitures rapides, mais pour les cyclistes c'est un danger !

Ensuite, sur l'avenue de la Forêt, la bande cyclable

a été remplacée par une piste sur le trottoir. Nous sommes obligés de monter, de traverser les bateaux puis de redescendre du trottoir. Le revêtement est en gravillon et sous les magnolias les fruits vont bientôt jouer le rôle de cailloux sous nos roues.

Ces deux exemples ont valeur de symbole pour de nouveaux aménagements. Ils auraient pu être réussis, mais par précipitation ou par manque de soin, ils compliquent la vie des cyclistes qui n'en ont pourtant pas besoin.

Autre point, la traversée de la rocade sur l'échangeur 12 nous est maintenant quasiment interdite vu la taille et le nombre de ronds-points, et le flux des voitures en provenance de la rocade. En attendant la passerelle, il serait bon de trouver des solutions car nous pouvons difficilement accepter de perdre ce passage.

■ Max Clogenson

Quand le Bouscat négocie le virage

■ Après une concertation menée tambour battant, un plan cyclable efficace et ambitieux et des projets innovants, Le Bouscat continue à négocier son virage vers le vélo par un travail important avec Vélo-Cité pour promouvoir les TAD (tourne-à-droite au feu rouge). Fin mars, nous avons produit une étude de terrain précise avec plans, photos, analyse des lieux et historique de cet aménagement. Nous espérons que le prochain comité de pilotage saura s'en faire l'écho et accélérer les travaux. Ces projets trouveront peut-être ainsi le chemin du « Guidon d'or » 2012 de la Fubicy...

■ Muriel Sola

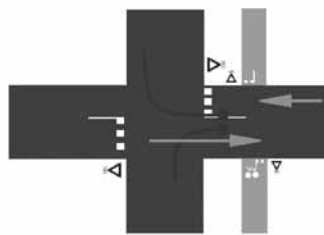
Prioritaire ? Pas prioritaire ? Les deux !

Vélo-Cité vous parle souvent des nouvelles dispositions prises dans le code de la route, de ce « code de la rue » qui fait rêver piétons et cyclistes, poussettes et chaises roulantes. Mais connaissez-vous certaines dispositions, à peine plus anciennes, qui ont changé la vie des cyclistes ?

■ Les connaissez-vous en tant que cycliste, mais aussi en tant qu'automobiliste ? Car nous sommes presque tous automobilistes, des automobilistes fortement responsables et attentifs à la sécurité d'autrui. Et nos élus et services techniques, les connaissent-ils, eux qui continuent à créer des aménagements qui rendent leur application illisible ? Venons en au fait, voici la règle du code de la route dont il s'agit (R415-3 et R415-4 pour les intimes) : « Tout conducteur s'apprêtant à quitter une route sur sa droite doit serrer le bord droit de la chaussée. [...] Il doit céder le passage aux cycles et cyclomoteurs circulant dans les deux sens sur les pistes cyclables qui traversent la chaussée sur laquelle il va s'engager. Tout conducteur s'apprêtant à quitter une route sur sa gauche doit serrer à gauche. [...] Il doit céder le passage aux véhicules venant en sens inverse sur la chaussée qu'il s'apprête à quitter ainsi qu'aux cycles et cyclomoteurs circulant dans les deux sens sur les pistes cyclables qui traversent la chaussée sur laquelle il va s'engager. »

Vous ne saisissez pas ? Voici la version précédente des mêmes articles du même code, avec les mêmes coupures, avant la modification du 30 juillet 2008 : « Tout conducteur s'apprêtant à quitter une route sur sa droite doit serrer le bord droit de la chaussée. [...] Tout conducteur s'apprêtant à quitter une route sur sa gauche doit serrer à gauche. [...] Il doit céder le passage aux véhicules venant en sens inverse sur la chaussée qu'il s'apprête à quitter ainsi qu'aux cycles et cyclomoteurs circulant dans les deux sens sur les pistes cyclables qui traversent la chaussée sur laquelle il va s'engager. »

Ça y est, vous l'avez vu : auparavant, seuls les automobilistes tournant à gauche devaient laisser passer les vélos sur les pistes cyclables. Dorénavant tous les mouvements de véhicules doivent céder le passage aux vélos, et ce quel que soit le régime de priorité de la piste. Il en résulte cependant une contradiction illustrée par le schéma ci-dessous :



Les automobilistes représentés par les traits terminés par des rectangles doivent la priorité aux cyclistes ; ceux qui sont représentés par des flèches sont prioritaires sur les cyclistes, mais pas en arrivant au carrefour. Il y a donc de grandes chances qu'ils s'arrêtent sur la traversée cyclable (ce qui est une infraction...). Le cycliste doit ainsi céder le passage aux seuls automobilistes qui s'apprêtent eux-mêmes à céder le passage !

Voici une bonne raison pour ne plus faire de tels aménagements, et de fait, on n'en trouve plus beaucoup dans les pistes aménagées récemment, qui donnent la priorité aux cyclistes.

Toutes ? Non ? Certains aménagements résistent encore et toujours à l'innovation, par exemple cet aménagement tout récent de l'avenue de Noès à



Cyclistes, veuillez céder le passage aux automobilistes sortant de la voie privée !

Il y a de grandes chances que les automobilistes qui tournent, même respectueux, ne sachent plus s'ils doivent céder le passage comme le leur imposent les deux articles précités (sans doute méconnus de toutes façons), ou considérer que les cyclistes doivent leur céder le passage puisqu'ils ont un panneau. Encore une mesure qui, sous prétexte de protéger les cyclistes, les met en danger, et plonge tout le monde dans la perplexité.

Voilà pourquoi il faut désormais bannir ces aménagements ambigus et modifier progressivement la signalisation à ces intersections. On pourra commencer par les pistes, où, comme à Arcachon, les cyclistes doivent céder le passage à des voitures sortant d'un garage !

■ Hélène

Nos arceaux vélo s'envolent

■ La mauvaise surprise relatée par Jean-François Perrin en page 3 n'est pas un cas isolé. Voilà bientôt un an que nous avons manifesté pour demander un programme d'implantation d'arceaux pour l'hyper-centre, et rien n'est encore sorti des cartons... Nous avons pourtant indiqué les emplacements où l'installation peut se faire sans difficultés. Pourquoi se fait-il que dans le

secteur de la rue Sainte-Catherine, du cours de l'Intendance, de la rue Porte-Dijéaux, il y ait si peu d'arceaux ? Nous avons pourtant entendu certaines promesses lors de réunions de travail avec élus et techniciens.

Non seulement nous attendons en vain de nouveaux arceaux, mais en prime, les suppressions sont nombreuses et ce dans toute la ville. Nous

avons recensé un certain nombre de sites où les arceaux ont été enlevés et non remis. Faites nous part de ceux que vous avez vous-mêmes repérés.

Liste (non exhaustive) des arceaux supprimés et non remplacés :

- Rue Louis-Combes : quatre arceaux posés, sciés quelques semaines plus tard...
- Place Puy-Paulin : plusieurs arceaux enlevés dans le cadre de travaux aujourd'hui terminés
- Place Marie-Brizard : VCub installés à la place
- Rue Esprit-des-Lois, devant le Grand-Théâtre
- Place Paul-Doumer, devant l'école primaire
- Place Amédée-Larrieu / angle rue de Pessac
- Rue Saint-Sernin / angle rue Georges Bonnac
- Quai Richelieu (Bir-Hakeim) : VCub installés à la place
- Cours Aristide-Briand, devant la Poste
- Rue Causserouge, devant le centre informatique
- Cours du Maréchal-Juin, face à la station de tram Palais de Justice.
- Cours du Maréchal-Juin, à l'entrée du Conseil général

Il faut croire que nous ne nous sommes pas suffisamment fait entendre. Nous pourrions bien vous convier prochainement à un nouveau « rassemblement stationnement ».

■ Vélo-Cité



Après... adieu cyclistes

Un Agenda 21 à Gradignan

■ La commune de Gradignan vient de s'engager à son tour dans la démarche dite « Agenda 21 », qui vise à développer les principes du développement durable dans la vie de la cité. Les domaines couverts sont multiples et concernent aussi bien la préservation des ressources et de la biodiversité que la réduction des nuisances, ou encore la réduction des consommations énergétiques et l'amélioration du cadre de vie. Par ses actions transversales, Vélo-Cité est concernée au premier chef par cette démarche qui se veut participative. Un diagnostic a été réalisé et présenté à la population le 15 mars dernier. Il sera suivi d'ateliers thématiques auxquels nous participerons évidemment ; j'invite les cyclistes gradignanais à y assister nombreux.

■ PM

Aménagement de l'échangeur 17 sur la rocade



■ L'échangeur 17 de la rocade entre Talence d'un côté, et Gradignan - Villenave d'Ornon de l'autre, vient de bénéficier d'un aménagement cyclable original : une piste bidirectionnelle au centre de la chaussée. Des deux côtés on y accède depuis un giratoire pourvu d'une piste cyclable en extérieur puis on circule sur la piste qui est séparée du reste de la chaussée par une petite bordure en



béton. Les intersections avec les bretelles d'accès à la rocade sont marquées par des feux. L'aménagement bénéficie d'une bonne lisibilité pour les cyclistes comme pour les automobilistes ; il permet dorénavant une continuité cyclable sécurisée entre Talence et Gradignan.

■ Philippe Ménard



Vélo volant ?

Que l chanteur a dit ?

La révolution passera par le vélo, camarade.

Ah la bicyclette ! Elle te permet d'aller cinq fois plus vite que le piéton, tu dépenses cinq fois moins d'énergie, et tu vas cinq fois plus loin, En vérité je te le dis camarade, la révolution passera par le vélo.

Cherchez l'erreur

(vu dans un parc au Bouscat)



MOTS CROISÉS Grille n° 41 par Anne Dicky

HORIZONTALEMENT

I — Celle des listes tend vers la parité. **II** — Vert. **III** — Début de gâtisme. — La fin des Anglais. — Récipient. **IV** — Croisés ici. — Mort. **V** — Abrégé. — Abréviation astronomique. **VI** — Drôle d'erre. — Fit entendre. **VII** — Théâtre japonais. — Sur la sellette en ce moment (sigle). — Cavités. **VIII** — En travaux (sigle). — Sollicita dans le mauvais sens. **IX** — Femme redoutable. — Dunes dispersées. **X** — Conduit. — Dans le pétrole. **XI** — Feras du tort. — Doucement. **XII** — Verte probablement non primaire (deux mots).

VERTICALEMENT

1 — Hospitalière. **2** — Purgatif. **3** — Un demi. — Pas grand-chose. **4** — Pronom. — Près de Padoue. — Oratorien. **5** — Patriarche. — Felouque. **6** — Infamante. **7** — Nouveau malade de la peste. **8** — Phonétiquement : rechargeable. — Dans le Pakistan. — Participe. **9** — Assimile ou élimine (deux mots). **10** — Triste sire. — Tel le chiffre. **11** — Daube. — Idiot du Québec. **12** — Vert peut-être primaire (deux mots).

Solution du n° 40

Deux cases noires de la grille du précédent bulletin ont accidentellement migré d'un cran vers le Sud. Nous présentons nos excuses les plus plates à nos lecteurs, en espérant qu'ils s'en sont promptement aperçus.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	A	P	P	A	R	A	I	T	R	E
II	C	A	R	P	E	N	T	R	A	S
III	C	R	E	A		T	E	I	I	P
IV	R	O	C		T	I	R	A	N	A
V	O	D	E	S		C	A	D		G
VI	C	O	L	O	C	A	T	I	O	N
VII	H	N	L		A	L		Q	U	O
VIII	E	T	E	S		C	R	U	E	L
IX	R	I	S	E		A	I	E		A
X	A	S		I	P	I	T		A	D
XI	I	T	I	N	E	R	A	I	R	E
XII	S	E	N	S	U	E	L	L	E	S

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												
XI												
XII												

Voyage aux Indes



■ Qu'il est donc difficile d'abandonner ses réflexes, même loin de son domicile !

Ainsi, tenez, lors d'un récent voyage en Inde du sud (états du Tamil Nadu et du Kerala), je me suis intéressé aux mœurs cyclistes des contrées traversées. Vous noterez que parler du cycliste indien au singulier est une gageure puisque, pour s'en tenir à ces deux petits états du sud, la population y est de 93 millions d'habitants et presque autant de cyclistes. Car l'indien (ou l'indienne) n'est pas sot : même possesseur d'un deux-roues motorisé ou d'une voiture, il a conservé son vélo. Qui lui sert

pour ses petits déplacements... Tiens ? Une idée à retenir !

Le vélo semble n'avoir qu'un rôle utilitaire : aller au travail ou à l'école, faire ses courses, transporter des marchandises de toutes sortes ou sa petite famille. Savez-vous que l'on tient facilement à trois sur un vélo indien ? On tient d'ailleurs facilement à quatre sur une moto, et parfois à cinq mais c'est plus rare. Bref, je n'ai vu personne faire du cyclotourisme. Il faut reconnaître que sur les routes – je l'ai expérimenté – on se sent comme qui dirait... moyennement rassuré. Ce n'est pas tellement la vitesse des

autres usagers, mais plutôt leur conduite : omniprésence du klaxon, trajectoires « flottantes », dépassements... inattendus. Toutes choses auxquelles nous sommes peu habitués malgré les efforts de nos chauffards hexagonaux.

Quant à la circulation en ville, c'est grandiose ! Je ne l'ai pratiquée que dans une petite ville mais c'était déjà bien surprenant : hésitations ou changements de direction brusques prohibés !

Pourtant, ici, contrairement à d'autres pays, il n'y a pas de « loi du plus gros » (les camions écrasent les voitures, qui, elles, torturent les motos, qui se vengent sur les vélos et ces derniers font payer la note aux piétons). Non, en Inde c'est la « loi du plus hardi » qui a cours. Celui qui est là le premier, celui qui s'avance le plus loin passera en priorité. C'est aussi la loi du nombre : dans un pays de plus d'un milliard d'habitants il faut être devant, ceux qui traînent derrière n'ont aucune chance.

En tout cas pour nous, occidentaux, pas vraiment habitués à une telle concurrence, c'est assez sportif ! Et vous vous rappelez certainement qu'en prime, on roule à gauche en Inde... Allez savoir pourquoi, après une journée de vélo, et malgré mon entraînement, j'ai éprouvé une grosse, grosse fatigue...

Dois-je préciser que je n'ai pas vu le moindre aménagement spécifique pour la circulation cycliste ? En revanche, il existe de nombreux parkings (sans arceaux). Cela dit les cyclistes accèdent partout... y compris sur les deux fois deux voies autoroutières ! Le « tourne à droite » au feu rouge existe depuis toujours, d'ailleurs le « tourne à gauche » aussi et, assez souvent, le « continuer tout droit ».

Quant à la machine elle-même, elle est assez rustique mais solide. Sans lumière (ce qui n'empêche pas de rouler la nuit), parfois sans frein, mais dotée d'une béquille qui permet de garder le vélo droit sans autre support.

J'espère que ce petit aperçu vous donnera envie d'approfondir vos connaissances cyclo dans ce fabuleux pays et, accessoirement, d'en découvrir les innombrables facettes et les immenses richesses culturelles.

■ Alain Guérineaud

Nicolas Houdré

Notre ami Nicolas Houdré est porté disparu en montagne, avec un camarade, au dessus de Luchon. Nicolas était un membre très actif du conseil d'administration de Vélo-Cité. Il portait les revendications des cyclistes en matière de stationnement auprès des bailleurs sociaux et des constructeurs immobiliers. Il participait aux travaux de Vélo-Cité sur de nombreux projets d'aménagements, depuis des projets ponctuels de voirie jusqu'aux projets plus vastes à l'échelle de la CUB (phase 3 du tram, bassins à flots, quartier Euratlantique...). C'était un expert en matière de « politique vélo ». Lors des réunions du conseil d'administration – parfois animées – il demeurait calme et réfléchi, et savait écouter et se faire écouter.

Au delà de Vélo-Cité, mais en cohérence avec l'esprit de notre association, Nicolas était un homme de cœur, engagé au service des autres.

Nous nous souvenons de lui, de ses qualités et de sa compétence, et nous associons à la peine de sa famille.

■ Vélo-Cité

Pour rêver

Un petit dispositif nommé Bloom qui, fixé à l'arrière de votre vélo, produit des bulles de savon (végétal) transportant quelques graines. Conçu par Society Creative en 2008. Innocent et poétique !

http://obviousmag.org/en/archives/2010/10/bloom_-_ecological_bike_ride.html



Si biclette m'était contée

Nous sommes tous des colibris

Elle est sympa cette collègue. En fait, je crois que je la culpabilise. Faut dire que dans ma boîte, je suis la seule à ne pas venir en boîte à roulettes. Ouais, *I am the poor lonesome cowgirl*, fleur cycliste perdue dans un champ de bagnoles. Comme dirait Lucky Luke, la monoculture automobile rend le preux pédaleur vachement euh... chevalement solitaire ! Donc ma singularité bicyclante l'interpelle quelque part, cette consœur. Sur le parking, en sortant de sa caisse, elle me fait toujours un petit signe connivent, quasi envieux, quand j'arrive sur Biclette, toujours à la dernière minette. C'est un défaut de construction héréditaire, dû à mes gènes poète-slavons qui murmurent souvent à l'oreille de mon cheval : « Certains ont la montre, toi tu as le temps ! ». D'ailleurs, question sécu, mieux vaut regarder sa route que fixer les chiffres d'une inutile tocante, n'est-il pas ? Feu Bashung (et ses frites) avait raison, à quoi ça sert d'avoir une montre, si t'as les bouchons ? J'avoue, j'ai failli écrire les « bouchots », mais j'ai trouvé limite ! Si tu ne comprends pas tout, no souci, tu dégraisse mes divagations digressantes. D'autant que les bouchons, connais pas, sauf ceux des bouteilles. Recentrons !

Donc, elle est sympa cette collègue. Un jour, nous caquetons joyeusement, et v'là qu'elle me lâche un « je-viendrais-bien-à-vélo-aussi-mais ». Elle trouve hallucinant toutes ces bagnoles, la pollution et tutti gazi mais reste sceptique : si elle se décidait à passer à l'acte vélocipédique, cette petite fleur de plus au milieu des pesticides ne changerait rien au monde, alors à quoi bon ? Cela m'a rappelé une manif « Respectez les cyclistes » d'il y a quelques années. Nous étions une poignée de pédaleurs de Vélo-Cité à décorer quelques caisses de délinquants, garées impunément sur notre bande cyclable pendant la pause-déjeuner ; une sorte de bourgeoise bordelaise a surgi de son balcon et nous a lancé un : « Vous ne vous sentez pas ridicules ? ». Y'aurait une thèse entière de psycho à écrire rien que sur cette apostrophe au balcon. En la dépeçant (l'apostrophe, pas la nana !... Dépecer l'ananas ?), on

pourrait visiter le cerveau en profondeur. Celui de l'apostrophante certes, mais aussi celui des apostrophés, et de la partie précise du cerveau visée par sa flèche venimeuse. Pauvre manant à pédales, tu n'as pas encore compris que l'auto se propage et se multiplie parce qu'elle est La Vérité ? Quant à cette bande cyclable, elle n'existe pas, c'est une pure illusion...

Comme quoi, affirmatif, changer le monde depuis son vélo, c'est pas fastoche. Mais, collègue, il y a nonobstant pléthore de raisons d'enfourcher une biclette, voire une triclette. Tiens, ne serait-ce que pour faire vivre cette extraordinaire phrase de Gandhi : « Soyez le changement que vous voulez voir dans le monde ».

Je viens de lire un livre de Pierre Rabhi au titre revigorant : « Vers la sobriété heureuse ». Si tu ne connais pas ce prince de la simplicité, il est urgent pour toi de le découvrir. Pierre est un français d'origine algérienne dont le parcours est questionnant. Il ne parle pas de vélo, mais quelque part si, tellement il rayonne (sic) ! Écoute, collègue, la légende rapportée par Pierre Rabhi. *Un jour, il y eut un immense incendie de forêt. Tous les animaux, terrifiés, atterrés, observaient impuissants le désastre. Seul le petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes avec son bec pour les jeter sur le feu. Après un moment, le tatou, agacé par cette agitation dérisoire, lui dit : « Colibri ! Tu n'es pas fou ? Ce n'est pas avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu ! » Et le colibri lui répondit : « Je le sais, mais je fais ma part. »*

Voilà, collègue ! Que puis-je ajouter après cette belle parabole ? Nous sommes tous des colibris... potentiels. À toi de voir si tu veux faire ta part. Moi, je préfère être un colibri plutôt qu'un olibrius. Un colibri plutôt qu'un mouton de Panurge puant du pot, fût-il au balcon.

■ MaRiE SzToR

marysia.sztor@laposte.net

(Toute reproduction, même partielle, interdite sur la toile.
Hors la toile, contacter l'auteur, *por favor*.)

Accroche-roues malades au CHU

Vélo-Cité travaille actuellement avec quelques adhérents sur le stationnement des vélos dans les divers sites hospitaliers du CHU.

Image symbolique du stationnement à Pellegrin, ce pauvre accroche-roue s'est fait écraser par une automobile. Et ce devant la Fédération d'addictologie. Sûr qu'il a été écrasé par un accro à la bagnole.



Sommaire du n° 108

1	Éditorial
2,3	Rendez-vous. Actualité
4,5,6	C'est passé
6,7,8	Aménagements
9	Détente. Mots croisés
10	Courrier
11	Roue libre

Le numéro 108 a été tiré à 600 exemplaires.

ISSN : 1954 - 9032

Étiquettes, mode d'emploi

Si votre adresse est incorrecte, changée ou en passe de l'être, merci de nous le faire savoir... Vous ne voudriez pas que votre gentil facteur se déplace pour rien!

Expéditeur : Association Vélo-Cité
16 rue Ausone 33000 BORDEAUX
05 56 81 63 89

ÉTIQUETTE

Prenons notre sort en mains, il suffit d'un téléphone

Un trou dans la chaussée, une piste envahie par un arbuste, un feu pour cyclistes qui ne fonctionne pas, des débris de verre : téléphonez directement au service compétent où il existe des équipes d'intervention rapide pour régler les petits problèmes. Voici les numéros à appeler. Soyez très précis (nom de la rue, numéro de la maison la plus proche, repère particulier à proximité). Soyez courtois : la personne que vous avez au téléphone n'est pas responsable du problème ; et quand il est résolu, n'oubliez pas de dire merci.

État des chaussées et pistes

Circonscriptions de voirie de la CUB

05 57 80 79 00	Ambarès-et-Lagrave, Ambès, Bassens, Carbon-Blanc, St-Louis-de-Montferrand, St-Vincent-de-Paul
05 56 40 64 00	Artigues, Bouliac, Cenon, Floirac, Lormont
05 56 87 75 50	Bègles, Talence, Villenave-d'Ornon
05 56 07 74 00	Gradignan, Pessac
05 57 92 79 50	Mérignac, Le Haillan
05 56 70 69 50	Eysines, Le Taillan, St-Aubin, St-Médard
05 57 93 60 00	Blanquefort, Le Bouscat, Bruges, Parempuyre
05 57 19 62 00	Bordeaux, nord de l'axe Intendance-Judaïque, Caudéran
05 56 40 63 00	Bordeaux, sud de cet axe

Signalisation lumineuse

et ce qui va avec (boutons-poussoirs et boucles de détection) :

PC GERTRUDE 0800 32 05 33 (appel gratuit depuis un fixe)

Propreté des pistes et bandes

Bordeaux : 0 800 39 33 33 (appel gratuit)

Ailleurs : la mairie

À vos plumes et claviers

Vélo-Cité se réjouit par avance de recevoir vos remarques, vos idées, vos protestations sous forme d'un petit mot, d'une lettre ou mieux encore, d'un article.

L'idéal serait de nous adresser votre texte sans aucune mise en page en utilisant l'une des deux voies suivantes :

- par courrier à l'adresse de Vélo-Cité ;
- par courrier électronique à bordeaux@fubicy.org

Êtes-vous à jour de votre cotisation ?

Vélo-Cité Bordeaux
16 rue Ausone • 33000 Bordeaux

Cotisation annuelle

Individuelle	12 €
Étudiants, chômeurs...	5 €
Famille, association	18 €

Dons (déductibles à 66 % de vos impôts)

20 € 30 € 50 € Autre

(Chèque à l'ordre de Association Vélo-Cité)

Nom
Prénom
Adresse électronique
Adresse courrier

Je souhaite recevoir le bulletin en version :

électronique (PDF) papier

Êtes-vous déjà adhérent ?

Boîte à lettre accessible par nos facteurs ?

Si l'adhésion est familiale, combien de cyclistes regroupe-t-elle ?

Facultatif
Téléphones domicile
travail
portable

Quelques mots sur Vélo-Cité ?